

## Une exclusion mouvementée

Le lycée professionnel A. est situé dans une commune de moyenne importance en banlieue d'une grande agglomération. L'ensemble de cette commune se trouve en zone franche et accueille 16 000 habitants qui se partagent le territoire entre le secteur ancien, viticole et touristique, et le secteur contemporain, commercial et à l'habitat collectif de grande taille. Cet établissement a connu il y a vingt ans des épisodes violents liés à un climat difficile dans la ville, tout est rentré dans l'ordre depuis de nombreuses années mais les souvenirs demeurent. C'est actuellement un établissement de 300 élèves qui propose des formations tertiaires et industrielles avec une classe post baccalauréat. Parmi les élèves se trouvent des collégiens de CIPPA et de classe d'accueil. Le lycée est siège d'un GRETA et assure de nombreux cours de formation continue.

Les enseignants sont en majorité là depuis longtemps, quelques jeunes collègues sont arrivés ces dernières années, mais trop peu nombreux pour faire évoluer les pratiques pédagogiques, qui donnent d'ailleurs des résultats satisfaisants, à tout le moins au niveau des examens. Les conditions d'exercice sont bonnes quand le recrutement ne concentre pas trop d'élèves difficiles dans la même classe. En cas de mutation au lycée A, la rumeur fait son œuvre négative mais rapidement les nouveaux collègues admettent qu'il fait bon enseigner dans cette petite structure, très diversifiée avec une grande majorité d'élèves attachants malgré ou grâce à leurs grandes difficultés scolaires souvent liées à de grands soucis familiaux. Les effectifs sont réduits dans la plupart des sections. Le lycée est géographiquement divisé en quatre pôles bien distincts, le bâtiment administratif, l'externat, l'atelier logistique et industriel et le bâtiment technologique (électronique et informatique).

L'action se situe entre deux de ces bâtiments, l'atelier dans lequel on trouve la salle de DAO, et l'externat qui abrite le bureau du proviseur adjoint. La salle de dessin est occupée par un seul professeur, Monsieur R, à la gestion matérielle très rigoureuse notamment du fait de la présence d'un parc informatique de dernière génération, environ 20 postes. Ces derniers sont utilisés à chaque séance ; si un poste est en panne cela remet en cause la pédagogie de ce professeur. Monsieur R est dans l'établissement depuis 15 ans, il est connu pour sa rigueur tant au niveau du travail scolaire que de l'encadrement des élèves, pas de sortie de cours avant la sonnerie, pas d'intercours non prévu à l'emploi du temps et respect des règles de vie scolaire pour les retards et les exclusions. Il souhaite que les élèves qui assistent à son cours soient calmes, respectent les consignes pédagogiques, soient en possession de leur matériel, ne bavardent pas et travaillent.

Monsieur R rédige beaucoup de rapports d'incidents qui sont étudiés lors de la commission de suivi hebdomadaire et prononce très régulièrement des exclusions de cours. Il fait de temps en temps appel au Proviseur Adjoint lorsque les élèves ne sont pas d'accord pour quitter sa salle. Il approche de la cinquantaine, est estimé et respecté par ses collègues et ses supérieurs et sa dernière inspection s'est bien déroulée. Il souffre d'un handicap lié à une maladie musculaire dégénérative qui a pour conséquence visible une légère claudication. Il attentif à tous ses élèves et met tout en œuvre pour les faire progresser.

Madame B, la proviseure adjointe, à la suite de cris, aperçoit depuis les fenêtres de son bureau un groupe de trois élèves qui contournent l'atelier en direction de l'arrière des cuisines, croyant que ces derniers cherchent à se dissimuler ou quitter l'établissement, elle se rend en permanence pour mieux observer la scène. Elle entend alors distinctement les élèves proférer des grossièretés et des insultes sans pouvoir en apercevoir le destinataire. Croyant qu'un quatrième élève a réussi à se cacher elle va à la rencontre du petit groupe pour le questionner et identifier le fuyard. Soumis à la question, les trois protagonistes assurent qu'il n'y avait personne et se rendent en permanence. De retour dans son bureau, sceptique, ces élèves étant connus pour d'autres manquements, elle analyse la situation. Par recoupements, elle en déduit que les jeunes garçons ont été exclus du cours de Monsieur R et que les propos lui étaient sans doute destinés, les fenêtres de sa salle étant situées à l'endroit où les élèves se tenaient.